

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Marie Blanche BORY **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Imann EL MOUSSAFER, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Jean Michel TALON.

Avaienr donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Jean-Michel TALON à Marie Blanche BORY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
Le 17 janvier 2022	Le 17 janvier 2022	En exercice 50
		Présents 34
		Votants 37

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

2022-01-17 Budget annexe Centre aquatique – Décision Modificative n°4

Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu la délibération n°2021-03-17B du 8 avril 2021 relative au compte de gestion 2020 du Centre aquatique,

Vu la délibération n°2021-03-17A du 8 avril 2021 relative au vote du compte administratif 2020 du Centre aquatique faisant apparaître un résultat déficitaire de fonctionnement de 1 771.84 €, et un résultat déficitaire à la section d'investissement de 38 867.72 €,

Les résultats 2020 constatés à la section de fonctionnement et à la section d'investissement du compte administratif n'ayant pas été reportés sur le BP 2021 et afin d'éviter toute discordance avec le compte de gestion 2021, il convient de procéder aux écritures de régularisation suivantes :

Fonctionnement : Dépenses : 002	+ 1 771.84
Investissement : Dépenses : 001	+ 38 867.72 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver la Décision Modificative n°4 du Budget annexe Centre Aquatique Intercommunal ci-dessous.**

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire CENTRE AQUATIQUE (60006)	DM n°4 2021
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

regularisation inscription résultat 2020

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	1 771,84 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	1 771,84 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 771,84 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	38 867,72 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	38 867,72 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	38 867,72 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		40 639,56 €		0,00 €

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

VENDREDI

28 JAN. 2022

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



**Le Président
Christian RAYOT**

